

EQUIPIER INTERVENTION TECHNIQUE (E.I.T.)

Public

Equipier de Seconde Intervention, personnel de sécurité et/ou de maintenance

Prérequis

Les habilitations de chaque risques (électrique, gaz...)

Qualité de l'intervenant

Formateur-expert en sécurité incendie

Durée

7 heures (1 jour)

Nombre de stagiaires

Groupe de 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site avec matériel spécifique

Lieu

Sur votre site

Condition particulière

Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

Règlementations

R4227-39 code du travail
APSAD R6

OBJECTIF

- Etre capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie
- Maîtriser les réseaux du site (électricité, gaz...)

PROGRAMME

Formation Théorique

- Rôle et missions des EIT:
 - Couper et/ou mettre en sécurité les énergies et les fluides (électricité, gaz...)
 - Orienter et faciliter l'accès des secours extérieurs
 - Informer des risques et des dangers de l'entreprise au secours extérieurs
- Les réseaux d'énergies et de fluides
- Les modalités de communication pendant un sinistre
- Évaluation et surveillance des risques incendie
- Mise en place des moyens de réduction du risque incendie
- Établissement et diffusion des consignes de sécurité incendie

Formation Pratique

- Visite de l'établissement
- Exercice de mise en situation

VALIDATION

Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation